

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU VENDREDI 10 DECEMBRE 2021 ENTRE LA MAIRIE ET LES PARENTS ELUS.

1	Centre de loisirs
	<p>Après avoir vu avec l'UFCV, et suite à notre dernière réunion avec la Mairie, les inscriptions pourront se faire par jour pendant les vacances scolaires tout en mettant en amont une date d'échéance aux inscriptions. (Nous rappelons que l'ouverture ne peut se faire qu'en présence de 10 enfants minimum par jour)</p> <p>Que ce soit pour les vacances de Pâques 2022 ou les vacances de Noël 2022, la Mairie proposera certainement, sous réserve du budget et des besoins des parents un sondage pour l'ouverture du centre de loisirs.</p> <p>Attention à bien inscrire vos enfants sur le portail « monespacefamille », pour exemple le 08 décembre 23 inscrits / 26 enfants présents, cela pose des problèmes sur le temps de cantine.</p>
2	Les agents communaux
	<p>La Mairie a toujours le souhait de recruter un intervenant d'animation qualifié pour appuyer et apporter son aide aux agents communaux.</p> <p>Cette personne pourrait jouer également le rôle de Référent qui ferait le lien d'une part, entre les parents et les agents communaux et d'autre part, entre la directrice et les agents communaux.</p> <p>Les agents communaux vont suivre de nouveaux 2 formations (sur 2 mercredis) cette année : une avant les vacances de Noël et une autre courant janvier. Ces formations portent sur de la pratique et de la théorie sur plusieurs thèmes ciblés.</p> <p>Puis, courant mars les formateurs viendront à l'école de Réau pour voir si les apprentissages sont bien appliqués et leur apporter des conseils si besoin.</p> <p>A noter aussi une volonté de la mairie de faire une rotation du personnel communal sur le temps du midi sur les niveaux de classe à partir du mois de janvier.</p> <p>Pour rappel, lors de nos 2 derniers comptes rendus, nous vous avons fait part de la volonté de la Mairie de mettre en place plus d'animations et d'activités créatives pendant le temps périscolaire du midi (en plus de ce qui se fait actuellement barbe à papa, set de table ludique ...) mais également après manger pour canaliser les enfants débordant d'énergie. Voire même d'avoir une personne dédiée. A savoir, que leur démarche a commencé ce mois-ci avec un atelier de décoration de Noël sur le temps du midi pour les enfants désirant y participer. Nous les avons remerciés.</p>
3	Garderie
	<p>Pour le moment, la question de l'élargissement de la plage horaire de la garderie du matin n'est pas prévu mais pourquoi pas le reproposez ultérieurement En 2020, un sondage avait été effectué par la mairie et cela ne concernait que 3 enfants.</p>
4	Etude du soir
	<p>Après avoir échangé avec Mme Coutinho, Mme Padua nous informe que deux institutrices se seraient proposées pour diriger une étude 2 fois par semaine. Le sujet est toujours en cours de réflexion à savoir les jours proposés, la durée ...</p>
5	La cantine
	<p>Pour information, tous les 3 ans la Mairie est dans l'obligation de lancer un appel d'offre pour les prestataires de cantine ce qui sera le cas en 2022. La Mairie désire « le meilleur » pour nos enfants et suit de près les menus qui peuvent leur être proposés.</p> <p>La Mairie a rétabli les commissions « menus » avec le prestataire et a notamment demandé des changements d'accompagnements de sauces trop peu appréciées et aussi des plats un peu plus « enfants ».</p>
6	Voter en conseil municipal pour l'école de la Colombe
	<ul style="list-style-type: none"> • Le poulailler a été installé dans l'école au plus grand bonheur des enfants

Prochaine réunion avec la mairie à programmer avant les vacances de Pâques. Nous restons à l'écoute de vos questions sur notre adresse mail : parentselus77550@outlook.fr

Les parents élus
Ce compte rendu est également disponible sur le site de la mairie